



Schweizerische
Interpretenstiftung



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2019

Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2019
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

Avant-propos de la présidente

Madame, Monsieur,

La Fondation suisse des artistes interprètes a connu une année couronnée de succès. Outre la promotion de projets dans le domaine des représentations publiques, des manifestations et des tournées, la sécurité sociale et la santé des acteurs culturels ont été au centre de nos activités en 2019. Dans ces domaines, nous apportons un soutien direct aux acteurs culturels se trouvant en situation de détresse et nous nous engageons à les sensibiliser pour prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et la pauvreté des personnes âgées. Nous offrons également une assistance juridique et menons des études de cas afin d'améliorer la situation des acteurs culturels de manière durable et structurelle.

L'année dernière, nous nous sommes d'ailleurs penchés sur ces deux domaines de manière approfondie: l'analyse exhaustive commandée en 2018 sur la situation actuelle des artistes interprètes en matière de sécurité sociale a été achevée en 2019 et de premières approches et mesures concrètes y ont été définies. Dans le domaine de la santé également, nous avons continué sur la même lancée que précédemment avec la SIS: les événements de protection auditive, tant dans le secteur professionnel que non professionnel, sont promus encore plus fortement afin de renforcer le principe de prévention.

Ces domaines d'activité continueront à nous occuper au cours du prochain exercice: outre la mise en œuvre des mesures déjà existantes et d'autres envisagées dans le domaine de la sécurité sociale et de la promotion de la santé, ainsi que le prolongement de notre engagement présent, nous aurons tout particulièrement à cœur de combiner nos interventions dans les domaines des affaires sociales et de la santé. Nous voulons intensifier nos échanges avec des partenaires et renforcer encore davantage la coopération et les initiatives transdisciplinaires.

Grâce au grand dévouement de nos experts, du secrétariat et de notre Conseil de fondation, nous disposons des conditions idéales pour aller de l'avant. Je remercie tout particulièrement Esther Roth, qui m'a transmis la présidence de la SIS en juillet 2019, mais qui continuera à nous soutenir en tant que membre du Conseil de fondation. Tout au long de sa présidence, elle s'est engagée sans relâche en faveur des artistes interprètes en Suisse et a posé de nouveaux jalons dans les domaines des affaires sociales et de la santé. En raison de la limitation de la durée

des mandats, nous avons dû faire nos adieux en 2019 à Yvonne Burckhardt et Alexandra Egli, deux membres de longue date extrêmement expérimentées du Conseil de fondation. Nous aimerions profiter de la présente pour les remercier vivement de leur précieux engagement durant toutes ces années.

Enfin, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier nos experts pour leur évaluation des demandes d'aide et pour l'important échange d'idées. Je tiens également à remercier le personnel de la SIS et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs impliqués dans nos projets pour leur engagement conséquent et passionné. Je voudrais bien-sûr aussi remercier mes collègues du Conseil de fondation pour leur coopération constructive et orientée vers l'avenir.

Cordialement,



Anna Balbi



Comptes annuels 2019

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel de la société de gestion Swissperform (SWP). Des recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la dissolution de provisions des interprètes du domaine phonographique (2011) de SWP, ainsi que de la dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2013 et de la dissolution de créances issues des répartitions supplémentaires dans le domaine phonographique et audiovisuel 2011 et 2012, que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

| Recettes | CHF |
|---|---------------------|
| Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe phonographique | 926'397.87 |
| Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe audiovisuel | 122'716.42 |
| Dissolution de provisions SWP interprètes groupe phonographique 2011 | 340'655.77 |
| Dissolution de provisions SWP interprètes groupe audiovisuel 2011 | 0.00 |
| Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique 2013 | 3'679.62 |
| Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel 2013 | 25'366.13 |
| Autres dons | 0.00 |
| Produit financier* | 75'892.00 |
| Total recettes | 1'494'707.81 |
| Dépenses | CHF |
| Culture | 1'353'914.40 |
| Santé | 25'990.38 |
| Social | 43'429.86 |
| Administration | 201'664.00 |
| Total dépenses | 1'624'998.64 |
| Profits/Pertes | -130'290.83 |

* L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Les comptes annuels ont été révisés en mai 2020 par la société PwC AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5'000 maximum). Les experts reçoivent un forfait de CHF 25.- par dossier traité.

Un total de 1'105 demandes a été enregistré en 2019 (contre 984 en 2018), parmi elles 727 (contre 609 en 2018) ont reçu une réponse positive et 377 (contre 375 en 2018) une réponse négative. Une demande a été retirée en 2019 (il y a eu 0 retrait de demandes en 2018). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

| Demandes | 2019 | | | 2018 | | |
|-------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|
| | Demandes acceptées | Montant alloué | Budget 2019 Report 2018 | Demandes acceptées | Montant alloué | Budget 2018 Report 2017 |
| Classique | 217 | 317'050 | 285'000 + 24'364 | 207 | 297'500 | 254'300 + 60'964 |
| Pop/Rock | 94 | 140'000 | 140'000 + 8'916 | 70 | 112'000 | 93'200 + 27'716 |
| Jazz | 124 | 166'100 | 155'000 + 1'416 | 109 | 141'700 | 138'200 + 3'916 |
| Danse | 39 | 85'400 | 73'000 + 7'817 | 28 | 60'000 | 66'300 + 1'517 |
| Théâtre | 174 | 331'000 | 225'000 + 106'250 | 148 | 245'100 | 215'600 + 127'750 |
| Comédie musicale | 3 | 6'500 | 7'000 + 7'000 | 2 | 3'000 | 5'500 + 4'500 |
| Musique folklorique | 28 | 84'000 | 91'000 + 8'700 | 20 | 49'900 | 48'400 + 8'700 |
| Catégories multiples | 44 | 100'500 | 130'000 + 8'4216 | 21 | 34'000 | 103'500 + 14'716 |
| Promotion du réseautage | 2 | 20'000 | 140'000 + 7'7000 | 3 | 48'000 | 125'000 + 0 |
| Struktur | 2 | 80'000 | 80'000 + 15'000 | 1 | 50'000 | 65'000 + 0 |
| Total | 727 | 1'330'550 | 1'666'679 | 609 | 1'041'200 | 1'364'779 |

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2019 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état: 31.12.19):

| | | |
|-------------------------------|------|---------------|
| Projets non bouclés/non payés | 2018 | CHF 94'000.- |
| Projets non bouclés/non payés | 2019 | CHF 498'300.- |

Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 5'000.– par le Conseil de fondation:

| Structure | CHF |
|--|-----------|
| Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2019 | 50'000.00 |
| Helvetiarockt, contribution d'exploitation 2019 | 30'000.00 |
| Promotion du réseautage | |
| m4music Conference 2019 | 10'000.00 |
| Swiss live talents MUMA | 10'000.00 |

Santé

En 2019, la fondation a poursuivi et augmenté les événements pour la promotion des protections auditives. En collaboration avec nos présents partenaires Musikverband beider Basel (MVBB) et Sonart, l'ensemble des associations d'amateurs en Suisse ont été contactées et se sont vu proposer des packages d'événements et d'informations sur mesure sur le thème de la protection de l'ouïe. Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit:

Projekte und Veranstaltungen

| | |
|---|------------------|
| Conseils SMM | 6'000.00 |
| Page SMM dans la NZZ | 3'769.50 |
| Symposium de médecine de la musique SMM 2019 | 27'523.00 |
| Evénements de protection auditive 2019, Sonart et MVBB | |
| Evénements de protection auditive 2019, Sonart et MVBB | 7'824.05 |
| Campagne nationale de protection auditive pour musiciennes et musiciens | 4'920.00 |
| Frais d'avocat et de procédure, protection juridique | |
| Frais d'avocat et de procédure, protection juridique | 649.71 |
| Total dépenses santé | 50'686.26 |



Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

La SIS s'engage au sein de l'association «das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations. La contribution d'exploitation de «das NETZ» s'élève à CHF 5'000.

5 demandes d'aide sociale ont été enregistrées et soutenues en 2019. Au total, **CHF 9'240.88** ont été versés à des cas en cours.

Projet «Sécurité sociale»

L'année dernière, un projet a été mis en œuvre dans le domaine de la «Sécurité sociale» afin d'améliorer à long terme la situation des artistes en Suisse et de pouvoir travailler non seulement de manière réactive, mais aussi proactive et préventive. Une analyse complète de la situation actuelle et des différents acteurs a été réalisée par la cheffe de projet Rahel Leupin en collaboration avec la société econcept.ch. Il a été procédé à une analyse des offres et des besoins qui a permis de déterminer des approches et des mesures visant à améliorer la sécurité sociale des artistes, lesquelles doivent être mises en pratique l'année prochaine.

Administration

Administration

L'année dernière, le nombre de demandes de soutien dans la culture a augmenté. La SIS a enregistré quelque 1'100 demandes en 2019.

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 201'664.-** se composent de:

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (loyer, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils
- Contributions aux organisations

Organes de la SIS

Le Conseil de fondation est élu respectivement réélu tous les deux ans par les interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégués de Swissperform. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il désigne le président et le vice-président.

Le Conseil de fondation élit les experts traitant les demandes de soutien dans le domaine de la culture et l'actuaire.

Conseil de fondation

Anna Balbi, présidente (à partir du 21 juin 2019)
Mischa Greull, vice-président
Esther Roth (présidente jusqu'au 21 juin 2019)
Yvonne Burckhardt (jusqu'au 21 juin 2019)
Alexandra Egli (jusqu'au 21 juin 2019)
Thomas Wild
Pia Bucher
Simone Toendury (depuis le 6 novembre 2019)

Les noms des experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérants de soutien.





Mentions légales

Responsable du contenu
Lisa Gyger, actuaire

Textes
Anna Balbi, Lisa Gyger, Sara Pepe

Conception et mise en page
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch
Photo Anna Balbi: Christian Macek

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2020 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tél: +41 43 322 10 60
E-Mail: info@interpretienstiftung.ch

www.interpretienstiftung.ch

